

**Présents** : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVIOLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, MARTIN, PEYROULET B, PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS.

**Absents ayant donné procuration** : Mme VIRLOGEUX (M. LEGRAND), Mme LOUSTAU (Mme CAPELA), M. LENOIR (M. CAYRON).

**Absents excusés** : Mme DE FAUP, M. LABORDE, M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

**Secrétaire de séance** : Mme CAPDEVIOLE.

---

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

### I - COMPTES DE GESTION :

° Les comptes de gestion établis par la Trésorerie de Morlàs ont été validés.

° Le bilan de la politique foncière menée en 2018 est approuvé ainsi que les budgets annexes photovoltaïques, cimetièrre, caisse des écoles.

### II - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 :

Monsieur le Premier Maire Adjoint présente le compte administratif 2018 avec les points essentiels des sections de fonctionnement et d'investissement du budget principal :

#### ⊙ Fonctionnement :

- Dépenses : 2 550 163,09 €
  - 53 % charges de personnel soit 351 €/hbt pour 361 €/hbt dans les communes de la même strate
  - 33 % charges à caractère général
  - 6 % autres charges ; 4 % charges financières soit 28 €/hbt pour 23 €/hbt dans la strate
  - 2 % charges exceptionnelles et 2 % dotations aux amortissements
- Recettes : 3 299 726,50 €
  - 56,5 % impôts locaux et participation CCLB (357 €/hbt pour 361 € dans la strate)
  - 11 % produits des services
  - 10 % dotations de l'Etat en baisse constante
  - 11 % de produits exceptionnels et régie essentiellement constitués de la vente de parcelles
  - Solde d'exécution positif : + 749 563,41 €
  - Résultat reporté 2017 : 11,5 %

#### ⊙ Investissement :

- Dépenses : 2 089 118,35 €

Les travaux les plus importants réalisés en investissement cette année sont ceux affectés à la rénovation de la Mairie 762 961,78 €, les terrains 694 423 € et voirie 138 585,92 €.
- Recettes : 1 883 269,85 €

avec la réalisation d'un emprunt : 885 755 €, du FCTVA : 58 247 €, des taxes d'aménagement : 73 341,99 € et des subventions à hauteur de 150 076,60 €

  - Solde d'exécution négatif : - 205 848,50 €.

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur PEYROULET Bernard, Premier Maire Adjoint, ouvre la discussion et fait procéder au vote du Compte Administratif 2018.

Approbation à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'affecter une partie de l'excédent de la section de fonctionnement à la couverture du déficit et des restes à réaliser de la section d'investissement. Les 488 771,66 € restant seront reportés au fonctionnement du Budget Primitif 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 29 mars 2019 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 12 mars 2019

Le Maire,  
Jean-Pierre PEYS